



## PV du conseil d'école du vendredi 23 juin 2023

### Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école
2. Organisation pédagogique et effectifs pour 2023/2024
3. Bilan des projets menés dans les classes
4. Cycle Natation pour 2023/2024
5. Sécurité à l'école
6. Bilan financier de la coopérative scolaire
7. Francas
8. Questions écrites des parents

### Présents :

Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).  
Mme Mairot et M. Pouthier (représentants des parents d'élèves).  
MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans),  
Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans).  
M. Chatot (DDEN).

### Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)  
Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-Écot)

**Secrétaire de séance :** Mme Malugani.

### Séance ouverte à 17h35

#### 1. Installation du conseil d'école – Désignation d'un

Mme Malugani est désignée secrétaire de séance.

Mme Vauclair souhaite ajouter un point à l'ordre du jour :

Elections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance / vote électronique

### Accord des membres du conseil d'école

#### 2. Organisation pédagogique et effectifs pour l'année scolaire 2023/2024

Voici les effectifs pour l'an prochain :

PS : 8 élèves, MS : 12 élèves, GS : 12 élèves, CP : 5 élèves,  
CE1 : 7 élèves, CE2 : 16 élèves, CM1 : 8 élèves, CM2 : 17 élèves.

85 élèves sont donc attendus à la rentrée 2022.

Le conseil des maitres propose cette répartition mais des changements pourront intervenir selon les arrivées et les départs pendant les vacances d'été.

PS / MS	8 / 12	20	Mme Girardclos
GS / CP	12 / 5	17	Mme Gallay
CE1 / CE2	7 / 16	23	Mme Malugani
CM1 / CM2	8 / 17	25	Mme Vauclair

La rentrée des classes est fixée au lundi 4 septembre 2023.

#### 3. Bilan des projets menés dans les classes.

L'ensemble des projets évoqués au premier et deuxième conseil d'école a été mis en place sauf le projet Colporteur des sciences (intervenant malade et pas de possibilité de reporter la date)

Sur le troisième trimestre,

- Livre élu : Les MS et GS ont participé au Livre Elu. Une exposition a eu lieu à la Médiathèque de Montbéliard en mai-juin.
- intervention, d'une heure dans chaque classe, d'un violoncelliste de l'orchestre Victor Hugo de Franche Comté sur l'orchestration d'un passage du conte "le petit Poucet" par Maurice Ravel le 16 mai dans les classes de Mmes Malugani et Gallay.
- Démonstration d'accordéon dans la classe de maternelle.

- CE2/CM2 : fin du projet "sur la piste des rongeurs" avec un animateur de la LPO : observation sur le site de la vallée de l'Allan à Brognard le 13 juin (sortie couplée avec une visite au CRAC).

- CE2/CM1/CM2 : SRAV : savoir rouler à vélo : 8 séances de théorie avec des mises en situation, pratique avec gymkhana dans la cour suivi d'une simulation de vélo sur route. Les CE2, CM1 et CM2 ont passé les épreuves de gymkhana et vélo sur route le vendredi 23 juin et passeront les épreuves écrites dans la semaine du 26 au 30 juin. Seuls les CM2 doivent valider cette année leur attestation de Savoir Rouler à Vélo. Mme Gallay remercie Mme Malugani pour l'aide apportée à la mise en place des ateliers

- CP/CE1 : fin des séances avec Mme Polly du conservatoire de Montbéliard sur la sonorisation d'un album. Une représentation pour les parents de la classe aura lieu le jeudi 29 juin à 18h00. Les enfants des autres classes viendront le jeudi après-midi.

- CP/CE1 : visite de la ferme de M. Philippe à Longeville le lundi 3 juillet au matin pour découvrir la traite des vaches, comment vivent et se nourrissent les animaux de la ferme...

- CM1 : Concours Eurekamaths sur l'année. Epreuve passée le vendredi 23 juin, matin.

Constat : les élèves ont paniqué et oublié de nombreuses notions (produit, somme, différence, quotient et reste...) pour la première partie de calcul mental. Ils ont appris à travailler en équipe mais seuls 4 élèves ont été réellement actifs à l'oral. Pour l'épreuve écrite, ils ont coordonné leurs actions et sont parvenus à donner des réponses en travail collectif.

- CM1 : La sculpture : manipulation de terre (offerte par Madame Servais Béatrice) d'après les œuvres de Niki de Saint Phalle (les nanas) fin juin, il reste à peindre les Nanas de chacun.

**Cuisson en four spécial offerte par le centre de la Pépinière Simone Signoret de Belfort, avec l'aide de Madame Servais Béatrice.**

- CM1 : EMC : à venir sur fin juin.

Les infos ; Jeu EMI "Ecole en danger"(jeu interactif) ; Le harcèlement sexuel : C'est quoi le harcèlement sexuel ? (mon corps est à moi)

- CM2 : Concours de lecture « Les petits champions de la Lecture » : notre finaliste départementale n'a pas été choisie pour la finale régionale mais un beau parcours tout de même et toutes nos félicitations !

- CE2/CM2 : le projet e-Perischool arrive à sa fin : les élèves ont bénéficié de 10 séances : 7 sur la programmation de robots et 3 sur la construction d'un objet à l'aide d'un logiciel et d'un imprimante 3D. Ils ont fabriqué un pot à crayons à la maîtresse selon les contraintes imposées par Mme Gallay.

- Sortie au zoo de Mulhouse le 22 juin pour les PS/MS/GS/CP/CE1 et CM2. Une très belle journée. Nous remercions tous les parents accompagnateurs.

#### 4. Cycle Natation pour 2023/2024

Les directives ministérielles ont évolué, il s'agit maintenant de mettre en place et de valider deux dispositifs : **Aisance Aquatique** (pour les 4-6 ans) et **Savoir Nager en Sécurité** (pour les 7-12 ans).

Conformément à la note de service nationale et à sa déclinaison départementale, aux conventions passées avec la ville de Montbéliard, PMA et avec les structures privées, les trois années d'apprentissage s'adressent en priorité aux classes de :

- **Aisance Aquatique** : classes composées de **MS et/ou de GS** (les élèves de PS ne sont pas concernés) ;

- **Savoir Nager en Sécurité** : classes composées de **CM1 et/ou de CM2**.

Toutefois, selon les disponibilités des piscines, les élèves des autres niveaux (**CP prioritairement**) pourront bénéficier d'un module.

L'Association des parents d'élèves ne pourra financer la natation que pour une classe pour l'année prochaine. (1250 € par classe)

Centre aquatique La Citéd'O à SOCHAUX			
	1 <sup>ère</sup> proposition	2 <sup>ème</sup> proposition	3 <sup>ème</sup> proposition
Niveaux <b>conseillés</b>	<b>MS et/ou GS</b>	<b>CM1 et/ou CM2</b>	
Format	Massé "et**" (4 classes maximum par jour)	Semi-massé	Filé
Module d'apprentissage	8 séances	9 ou 10 séances	10 séances
Durée	45 min	40 min	40 min
Période	A partir du 02/05/24	A partir 11/09/22 <b>Les matins :</b> Lundi et jeudi ou Mardi et vendredi <b>Les après-midis :</b> Mardi et vendredi	11/09/23 au 01/12/23  Mardi ou Vendredi après-midi
Fréquence des séances	2 séances par jour pendant une semaine Ou 1 séance par jour pendant deux semaines	2 séances par semaine	1 séance par semaine

Après concertation en conseil des maîtres et suite aux directives, nous donnons la priorité à la classe de GS/CP car les futurs CM2 ont déjà bénéficié de 3 années de natation.

Si nous emmenons les GS/CP, nous nous inscrivons pour 1 séance par jour pendant deux semaines. Nous ne souhaitons pas partir en stage massé. (Il faudrait des parents disponibles sur la journée entière et rester sur le temps de midi à la Citédo)

Mme la directrice inscrira la classe de GS/CP pour un cycle natation.

## 5. Sécurité à l'école

Le mardi 20 juin 2023, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement imprévu à 11h00). Celui-ci s'est déroulé normalement.

Une liste de petits travaux à faire pendant les congés d'été va être remise à la municipalité avant les vacances scolaires.

## 6. Bilan financier de la coopérative scolaire

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

La coopérative présente un solde de **2386,77 €**.

Il faudra enlever à ce solde le goûter des olympiades et la sortie à la ferme (bus 90 €)

### **Bénéfices : 1168,90 €**

Calendriers : 328 €

Photos de classe : 840,90 €

### **Principales dépenses : 2350,91 €11**

Cotisation OCCE : 235,25 €

Ecole et cinémas entrés : 382,50 €

Ecole et cinéma bus : 540 €

Intervenante en sculpture : 300 €

Médailles des olympiades : 132,66 €

Sortie au zoo (3 classes) : 760,50 €

**Bilan : - 1 182,01 €**

## 7. Elections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance / vote électronique

Par Arrêté du 19/08/2019, le directeur d'école peut décider, après consultation du conseil d'école, d'organiser le vote **exclusivement** par correspondance.

Il avait été évoqué également la possibilité de vote électronique (voir PV du conseil d'école du 11 mars 2022). Les décrets d'application sont sortis en août 2022 mais le ministère n'a pas pu, cette année, proposer une solution pour la mise en place de ce mode de vote argumentant des délais trop courts pour la rentrée 2022.

Nous espérons qu'ils vont nous proposer une solution pour la rentrée 2023, ayant eu une année scolaire pour y réfléchir.

Après consultation du conseil d'école, celui-ci émet un avis favorable pour ces deux modes de vote à l'unanimité pour l'année 2023/2024 si la possibilité en est donnée pour le vote électronique.

## 8. Francas

Le bilan des Francas sera envoyé à l'ensemble des parents quand il nous aura été transmis.

## 9. Questions écrites des parents

Aucune question écrite des parents

**Mme la directrice remercie l'ensemble des parents pour toutes les actions menées cette année. La municipalité pour sa réactivité et son écoute ainsi que le périscolaire.**

**Séance levée à 18h20**

Fait à Saint Maurice Colombier, le 23 juin 2023.

La secrétaire de séance :

Mme Malugani



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

